



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 117921

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, les conclusions qu'il tire du rapport de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, en particulier sur les nouveaux moyens utilisés par les sectes pour collecter des fonds et recruter de nouveaux adeptes par le biais de formations professionnelles et de stages. Il le remercie de bien vouloir lui communiquer les initiatives qui pourront être prises pour protéger les plus fragiles de leur influence.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117921

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1199